

fericordia, & qu'il n'y eut jamais d'occasion où l'on doive plus appliquer le grand principe de St. Augustin *Quod erat tunc dolendum nunc auferendum est non asperè, sed sicut scriptum est in spiritu lenitatis & mansuetudinis &c.* Epist. 12. ad Aurel. Cartag.

Que V. S. me permette encore de lui faire observer que les maux presens de l'Eglise demandent, que les remedes les plus convenables que vous jugerez, soient appliqués avec promptitude. Plus on attendra T. S. P. plus on trouvera de difficultez à vaincre. La grande sagesse de V. S. lui fera, sans doute, juger que chaque démarche affermit les hommes dans le parti qu'ils ont pris, & les rend plus difficiles à persuader. L'expérience du passé doit instruire pour l'avenir, & si les esprits sont aujourd'hui plus échauffés encore qu'ils ne l'étoient lorsque la Constitution arriva en France, on ne doit pas se flatter qu'en laissant les choses dans la même situation, le tems seul produise le changement que l'on desire & que l'on attend inutilement depuis plus de trois années.

Daigués donc, T. S. P. écouter la voix d'un Evêque & d'un Cardinal, qui plein de confiance dans les lumieres, & dans les bontez du Pere commun, s'adresse à lui pour pouvoir apaiser les troubles presens & terminer cette fâcheuse affaire à la satisfaction particuliere de V. S. à l'honneur du St. Siege, & à l'avantage de l'Eglise.

Quelle gloire pour votre Pontificat, quel sujet de joye pour tous ceux qui vous sont veritablement attachés, s'ils pouvoient faire connoître à tous les fidelles que dès que V.
S.